

**Conseil économique et social**Distr. générale
29 juillet 2026Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique****Commission africaine de statistique**

Dixième session

Addis-Abeba (hybride), 21-23 octobre 2026

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

**Programme statistique de la Commission économique
pour l'Afrique : questions statutaires****Rapport sur le renforcement des capacités
statistiques en Afrique****I. Introduction**

1. Le paysage des données est en mutation rapide. Façonné par les exigences continues du Programme de développement durable à l'horizon 2030, par les cadres de développement régionaux, dont l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, et par les nouveaux défis mondiaux, il maintient les systèmes statistiques des pays d'Afrique sous pression. Bien que ces pays aient accompli des progrès notables au cours des dernières années, d'importantes lacunes subsistent quant à leur capacité de produire en temps utile et à un niveau de qualité élevé des données ventilées qui puissent contribuer à l'élaboration de politiques fondées sur des données d'observation et au suivi des résultats du développement. Dans ce contexte, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a collaboré avec des institutions panafricaines et d'autres partenaires pour mettre à la disposition des États du continent une série d'activités conçues pour renforcer leurs capacités de façon ciblée, en visant plus particulièrement la transformation numérique, la modernisation institutionnelle et l'utilisation de sources et de technologies de données novatrices, et ce, pour pouvoir répondre à la demande croissante de données et améliorer la pertinence et l'utilisation de la statistique officielle.

2. Le présent rapport porte sur les activités de renforcement des capacités statistiques menées de novembre 2024 à avril 2026 et s'appuie sur une sélection de documents issus de la neuvième session de la Commission africaine de statistique, qui s'est tenue en 2024. À la suite de la section I consacrée à l'introduction, les sections II et III traitent du développement des systèmes statistiques nationaux, respectivement du point de vue institutionnel et du point de vue opérationnel. Les sections IV et V portent respectivement sur les opérations statistiques et les technologies auxquelles elles recourent. Les sections VI et VII traitent du développement du capital humain et du capital institutionnel, la section VIII met en évidence les difficultés à surmonter, et la section IX présente quelques points soumis à l'examen de la Commission africaine de statistique.

* E/ECA/STATCOM/10/2026/1.



II. Développement institutionnel des systèmes statistiques nationaux

3. Au cours de la période considérée, l'attention s'est portée sur le renforcement de la coordination, de la gouvernance, de la planification et des cadres juridiques relatifs aux statistiques officielles aux niveaux national et sous-régional.

4. La CEA, la Banque africaine de développement (BAD), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) et le Bureau central de statistique de Norvège ont continué de soutenir la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies nationales de développement de la statistique. Le Botswana, le Burkina Faso, les Comores, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Rwanda, les Seychelles et le Soudan du Sud ont bénéficié du soutien de ces organisations en 2024 et 2025. La CEA, en collaboration avec PARIS21, a élaboré de nouvelles lignes directrices visant à intégrer des facteurs de transformation et de modernisation dans le cycle de vie des stratégies nationales de développement de la statistique.

5. La CEA a aidé le Soudan du Sud à faire connaître sa loi relative au Bureau national de statistique et à renforcer ses dispositions institutionnelles en matière de statistiques officielles, elle a apporté son aide au Burundi dans la mise en œuvre de réformes juridiques visant à renforcer l'indépendance professionnelle, les mécanismes de coordination et la législation statistique, et elle a soutenu des initiatives de gouvernance géospatiale au Mali et en Afrique du Sud, menées en application du Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale. La BAD a quant à elle aidé des pays à renforcer leurs cadres juridiques et leurs dispositifs de gouvernance et a encouragé la mise en place de mécanismes de coordination entre les parties prenantes afin d'améliorer l'alignement des systèmes statistiques nationaux sur l'Agenda 2063, les objectifs de développement durable et les priorités de la deuxième Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique.

6. Au niveau sous-régional, les communautés économiques régionales ont bénéficié du soutien d'institutions panafricaines et de PARIS21, notamment pour élaborer et mettre en œuvre leurs stratégies de développement statistique. Le COMESA a été épaulé dans l'élaboration de sa troisième stratégie, par laquelle il entend harmoniser davantage et rendre plus comparables les statistiques de ses États membres, et développer les transferts de connaissances parmi ceux-ci.

7. Au niveau continental, l'Institut de statistique de l'Union africaine a contribué à renforcer les mécanismes de gouvernance et de coordination en soutenant la mise en place de groupes techniques spécialisés dans le cadre de la deuxième Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique, et a collaboré avec la BAD à l'élaboration d'un plan d'action pour la formulation de stratégies de développement de la statistique au sein de l'Union du Maghreb arabe. Par souci de continuité dans la coordination, la CEA et la BAD sont restées en charge du secrétariat des groupes techniques spécialisés.

III. Développement opérationnel des systèmes statistiques nationaux

8. Au cours de la période considérée, l'accent a été mis sur la modernisation des comptabilités nationales, le développement des systèmes d'assurance de la qualité, l'amélioration de la gouvernance des données et le renforcement des

capacités dans les domaines de la statistique sectorielle et de la statistique genrée.

9. La CEA, en collaboration avec la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et le Bureau national de statistique du Kenya, a organisé à Nairobi, en septembre 2025, un atelier régional consacré à l'éthique des données, à leur gouvernance et à leur qualité dans un écosystème en mutation. L'atelier a permis aux pays de mettre en commun leurs données d'expériences et de renforcer leurs capacités de gestion des nouvelles sources de données dans le respect des normes éthiques et des principes de bonne gouvernance.

10. Au niveau national, la CEA a fourni une assistance technique au Soudan du Sud, entre octobre et décembre 2025, aux fins d'une évaluation complète de son système statistique national sous l'angle de la maturité des données. Cette évaluation a permis de recenser les points forts et les points faibles qui, du point de vue institutionnel, caractérisent les pratiques de gouvernance, de gestion, de partage et d'utilisation des données, et de dégager un plan d'action pour renforcer l'écosystème statistique du pays.

11. La BAD a continué de concourir à l'amélioration des dispositifs de gouvernance des données par la modernisation des systèmes statistiques et des infrastructures de données, notamment en apportant son soutien à des initiatives telles que la plateforme de données ouvertes, la mise en application de la norme SDMX relative à l'Échange de données et de métadonnées statistiques et le lancement du programme d'innovation des données pour l'Afrique (Data Innovation for Africa). La Banque a également aidé des pays à renforcer leurs dispositifs institutionnels pour la gestion, l'interopérabilité, la normalisation et la diffusion des données. Ces efforts ont été complétés par la promotion de la communauté panafricaine de partage de données (Pan-African Data Sharing Community), qui vise à favoriser l'interopérabilité, l'échange de données et la collaboration entre les systèmes statistiques nationaux grâce à un écosystème continental de données plus intégré.

12. La CEA a aidé le Togo à élaborer un cadre national d'assurance de la qualité. Cette aide a consisté à effectuer une évaluation diagnostique du système statistique national au regard de 19 principes de qualité, et à valider le cadre national. Le cadre se présente sous la forme d'un mécanisme structuré visant à améliorer la pertinence, l'exactitude, la cohérence, l'actualité et l'accessibilité des statistiques officielles.

13. Au niveau continental, l'Institut de statistique de l'Union africaine, dans le cadre de son programme de développement des capacités consacré au système de base de données des comptabilités nationales (National Accounts Database System), a aidé 15 de ses États membres à consolider leurs processus d'assurance de la qualité et leurs dispositions de gouvernance régissant l'établissement de la comptabilité nationale. Ces interventions ont contribué à améliorer le respect des normes statistiques internationales et à renforcer la qualité et la comparabilité des statistiques économiques.

14. Les données alternatives et citoyennes gagnant en importance, la BAD a soutenu des initiatives de données citoyennes en Ouganda, dans le cadre de son programme plus largement consacré à l'innovation des données.

15. La CEA a apporté son soutien aux processus de consultation des parties prenantes menés par plusieurs pays, parmi lesquels le Soudan du Sud, dont elle a validé le rapport d'analyse des questions de genre en août 2025, et le Burundi, dont elle a examiné et approuvé le plan d'action relatif aux statistiques genrées pour la période 2026-2028 en octobre 2025. Ces processus ont mobilisé des institutions publiques, des organisations de la société civile, des partenaires de développement et d'autres utilisateurs de données, renforçant ainsi la

gouvernance inclusive et l'appropriation nationale des programmes statistiques.

IV. Amélioration des processus statistiques

16. Au cours de la période considérée, des progrès ont été réalisés dans la modernisation des processus de production grâce à l'utilisation d'outils automatisés, de méthodes normalisées et de sources de données administratives et alternatives, à une meilleure interopérabilité, et à l'intégration de technologies géospatiales et novatrices.

17. La CEA, la BAD et l'Institut de statistique de l'Union africaine ont apporté leur soutien à la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008, aux opérations de révision de la base de calcul du produit intérieur brut (PIB), aux préparatifs du passage au Système de comptabilité nationale 2025 et à l'intégration de la comptabilité des ressources naturelles et de la comptabilité satellite dans plusieurs pays. C'est ainsi qu'une évaluation de l'état de préparation au rebasage du PIB a été menée au Togo, qu'une assistance technique a été fournie à l'Érythrée en matière de comptabilité nationale et d'estimation du PIB, et qu'une collaboration a été entamée avec le Bureau national de statistique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord afin de développer les capacités nécessaires à la mise en œuvre en Afrique du Système de comptabilité environnementale et économique. Quinze pays ont bénéficié d'un soutien ciblé, notamment ceux qui accusaient un retard dans l'adoption du Système de comptabilité nationale 2008. Ces activités ont été étayées par des mécanismes de coordination continentaux, notamment le Groupe technique spécialisé sur les comptes nationaux et les statistiques des prix, constitué de statisticiens, de décideurs et de partenaires de développement réunis en juin 2025 par la CEA, l'Institut de statistique de l'Union africaine et la BAD, le but étant d'accélérer les préparatifs en vue de l'adoption du Système de comptabilité nationale 2025 et la modernisation des statistiques des prix.

18. La BAD a mené des études diagnostiques sur les systèmes de comptabilité nationale de cinq pays pilotes afin d'évaluer leur état de préparation au Système de comptabilité nationale 2025 et de relever leurs lacunes institutionnelles et méthodologiques en la matière. En collaboration avec le Fonds monétaire international (FMI), la CEA et l'Institut de statistique de l'Union africaine ont organisé des ateliers destinés à aider des pays à se préparer à la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2025 ainsi que de la septième édition du *Manuel de la balance des paiements*. L'adoption des classifications statistiques internationales a également fait l'objet d'une attention particulière. Des programmes de formation ont encouragé les pays à mettre en place des unités de classification au sein de leurs organismes nationaux de statistique et à aligner leurs systèmes de classification sur les nouvelles normes internationales. La BAD a coordonné le cycle 2024 du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique, tout en poursuivant les préparatifs de l'édition 2027 de ce partenariat qui entend harmoniser plus avant et rendre plus comparables les statistiques économiques du continent.

19. La CEA a mis au point des outils semi-automatisés pour dresser le tableau d'entrées-sorties du continent africain (African Continental Input-Output Table), moyennant l'intégration de tableaux des ressources et des emplois et de statistiques commerciales, afin de générer des indicateurs de commerce en valeur ajoutée et des indicateurs de chaînes de valeur mondiales pour plusieurs pays, notamment l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Mali et le Sénégal.

20. En novembre 2024, la CEA et le Bureau national de statistique du Royaume-Uni ont aidé le Bureau national de statistique de la Gambie à réaliser un recoupement des données d'une enquête post-censitaire avec celles du

recensement lui-même, utilisant pour se faire des techniques de recoupement automatisées, ce qui a permis de rendre plus efficace et précise l'évaluation de la couverture du recensement. En mars 2026, un atelier sur les statistiques de la sécurité alimentaire (Food Security Statistics Workshop) a été organisé à Yaoundé par l'Institut de statistique de l'Union africaine afin d'aider le Cameroun et le Tchad à normaliser le traitement des données issues des enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages de sorte à pouvoir concevoir des indicateurs de sécurité alimentaire fiables. La BAD a épaulé Madagascar et la Zambie dans l'établissement et la diffusion de leurs bilans alimentaires.

21. De février à octobre 2025, la CEA a aidé des pays à renforcer leurs statistiques sur les migrations et le marché du travail en faisant un meilleur usage des registres administratifs, des cadres harmonisés de présentation de l'information et des mécanismes normalisés d'échange de données. En mars 2025, la Division de statistique de l'ONU, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'initiative de collaboration sur l'utilisation de données administratives à des fins statistiques (Collaborative on Administrative Data) ont organisé conjointement, à Johannesburg (Afrique du Sud), un atelier consacré à l'utilisation des données administratives dans le cadre des statistiques migratoires. Cette activité a contribué à renforcer les capacités des bureaux nationaux de statistique, des ministères du travail et des autorités chargées de l'immigration en Afrique australe. Les statistiques sur les migrations et les déplacements de population ont encore progressé avec la publication, en décembre 2025, par l'Institut de statistique de l'Union africaine, du rapport *Les lignes directrices sur les statistiques des migrations et des déplacements*, établissant un cadre harmonisé pour la compilation, l'échange et la communication des données.

22. En 2025, la CEA et l'Institut de statistique de l'Union africaine ont organisé à Casablanca (Maroc) un forum consacré aux données administratives. Réunissant 145 participants issus d'organismes nationaux de statistique, de ministères, d'administrations douanières et de banques centrales, cette manifestation a assuré la promotion d'un recours accru aux données administratives et d'une collaboration institutionnelle renforcée entre les organismes producteurs de données.

23. La CEA a testé des méthodes novatrices de production statistique, notamment s'agissant de l'utilisation du moissonnage du Web (*web scraping*) pour établir les statistiques de prix, de l'estimation du PIB à partir de données administratives et de la modélisation du secteur informel en Éthiopie, au Ghana, au Kenya et au Togo. Ces initiatives ont démontré le potentiel des sources de données alternatives pour compléter les enquêtes traditionnelles et améliorer la couverture, la rapidité et la fiabilité des données.

24. Un soutien ciblé a été apporté au Burundi pour l'harmonisation des données administratives agropastorales et au Cameroun pour l'amélioration des indicateurs de chiffre d'affaires fondés sur la taxe sur la valeur ajoutée. La CEA et le COMESA ont utilisé des systèmes de vidéosurveillance à des postes-frontières comme moyen éventuel de mesurer le petit commerce transfrontalier. Ce projet fait ressortir la place croissante que prennent les mégadonnées et les techniques de la science des données dans la statistique officielle. Parmi les interventions spécifiques figuraient également les activités de soutien au développement de la comptabilité satellite du tourisme et l'aide apportée au renforcement des statistiques touristiques du Sao Tomé-et-Principe.

25. La BAD a promu l'utilisation de sources de données administratives et novatrices dans le cadre de son programme d'innovation des données pour l'Afrique (Data Innovation for Africa) et de projets visant à améliorer la qualité des statistiques socioéconomiques. Ces activités ont fait progresser l'intégration des données administratives et des nouvelles sources de données

dans les systèmes statistiques nationaux, avec comme finalité de favoriser l'élaboration de politiques fondées sur des données d'observation.

26. Dans le cadre des activités de renforcement des capacités utiles à la modernisation des comptabilités nationales, l'Institut de statistique de l'Union africaine a sensibilisé les États membres de l'Union africaine à l'importance des données administratives, en les encourageant à intégrer celles relatives à la valeur ajoutée, aux droits de douane et à l'administration fiscale dans leurs processus de production statistique de sorte à mieux mesurer les économies informelle et numérique.

27. Dans le souci de faciliter la gestion, la normalisation, l'interopérabilité et la diffusion des données, la BAD a accéléré le déploiement de la version améliorée de sa plateforme de données ouverte (Open Data Platform 2.0), qui intègre la norme SDMX relative à l'échange de données et de métadonnées statistiques ainsi que de nouvelles fonctionnalités d'intelligence artificielle. Des pages de données nationales récapitulatives ont par ailleurs été instaurées par 41 pays africains dans le cadre de la mise en œuvre des initiatives de normalisation des données (Data Standards Initiatives) du FMI, qui comprennent également le Système général de diffusion des données amélioré, la Norme spéciale de diffusion des données et la Norme spéciale de diffusion des données Plus. Grâce au soutien qui lui a été apporté par la BAD dans le cadre de sa plateforme Open Data Platform 2.0, Maurice est devenue le premier pays africain à adhérer à la Norme spéciale de diffusion des données Plus.

28. En 2025, la CEA a concouru à l'organisation d'un atelier régional qui s'est tenu à Nairobi sur la modernisation des infrastructures géodésiques africaines dans le cadre de l'initiative relative au Référentiel géodésique africain, contribuant ainsi au développement d'infrastructures de données spatiales fiables destinées à la planification de la statistique et du développement. L'Ouganda a été épaulé dans l'exploitation des données géospatiales issues de son recensement, tandis que plusieurs autres pays ont reçu une aide pour mener à bien des activités de gestion des données géospatiales, de numérisation de ces données, de géoréférencement et d'analyse spatiale. Parmi ces activités figuraient l'évaluation de la productivité de la ressource hydrique, la surveillance des cultures, la cartographie de l'occupation des terres, la surveillance de la végétation et l'analyse des inondations à l'aide d'un système d'information géographique et de technologies de télédétection.

V. Exploitation de la technologie

29. La technologie joue un rôle essentiel dans la transformation de la production, de la diffusion et de la mise à disposition des statistiques. Au cours de la période considérée, l'accent a été mis sur le recours à l'innovation des données, aux mégadonnées, aux nouvelles technologies, aux recensements et enquêtes numériques, aux initiatives de données ouvertes et aux normes d'échange de données, à des fins de renforcement des systèmes statistiques nationaux et d'amélioration de la qualité, de l'actualité et de l'accessibilité des statistiques officielles.

30. Dans le cadre de son programme d'innovation des données pour l'Afrique (Data Innovation for Africa), la BAD a aidé des pays à évaluer leur niveau de maturité en matière d'innovation des données et à mettre en place des laboratoires d'innovation dans ce domaine, créant ainsi des environnements institutionnels propices à l'utilisation exploratoire des mégadonnées et des nouvelles technologies. Elle a encouragé l'exploitation de sources de données alternatives et novatrices pour mesurer les résultats du développement et a conçu en tant que bien public le guide pratique qu'elle a publié sur l'application de son modèle de maturité en matière d'innovation des données (*Data*

Innovation for Africa Initiative (DI4A) – A Practical Guide to Applying the AfDB's Data Innovation Maturity Model).

31. La BAD a également soutenu la modernisation des systèmes statistiques en intégrant des fonctionnalités d'intelligence artificielle à sa plateforme de données ouvertes et en encourageant l'innovation des données parmi ses pays membres. Des ateliers consacrés à l'utilisation des mégadonnées à des fins d'analyse macroéconomique ont été organisés à Maurice et au Rwanda, contribuant ainsi à renforcer les capacités en matière d'utilisation de sources de données non traditionnelles et d'outils d'analyse avancés pour le suivi et les prévisions économiques. Le comité de pilotage du pôle science des données (Data Science Hub) s'est réuni en mars 2025 afin d'examiner les progrès réalisés dans l'intégration de la science des données au sein des bureaux nationaux de statistique, dans l'alignement des activités nationales sur les initiatives continentales et sous-régionales en matière de données, et dans le renforcement des partenariats avec les banques centrales et les opérateurs de télécommunications afin d'optimiser l'utilisation de sources de données alternatives.

32. Des progrès considérables ont été relevés en ce qui concerne la dématérialisation des recensements et des enquêtes grâce au déploiement de moyens technologiques d'entretien individuel assisté par ordinateur, de questionnaires numériques, de plateformes mobiles de collecte de données et de tableaux de bord de suivi en temps réel. La CEA et la BAD ont apporté leur soutien à l'intégration d'outils numériques de collecte et de diffusion des données s'agissant de la production de données agricoles et des opérations de recensement. En Guinée, des experts ont été formés à la mise à disposition de tablettes et à la configuration de tableaux de bord, ce qui a permis le déploiement réussi d'un tableau de bord de suivi des opérations censitaires en cours de recensement. Le Botswana a bénéficié d'une assistance technique pour optimiser ses questionnaires numériques et mettre en place des modules d'analyse à l'intention des superviseurs dans le cadre de son premier recensement agricole entièrement numérique. La CEA a également apporté son soutien au suivi indépendant du projet pilote de recensement de la population et des logements en Sierra Leone. Elle a contrôlé l'état de préparation opérationnelle, le respect de la législation nationale et des normes internationales, ainsi que l'efficacité globale des processus de recensement numérique.

33. La CEA a épaulé la Namibie dans le cadre du renforcement de sa méthodologie de constitution des bases de sondage et de la mise en place d'un outil de suivi de l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages, comprenant des alertes automatiques de détection des anomalies afin d'améliorer l'assurance de la qualité des données. Au Malawi, la CEA a fourni plus de 2 000 tablettes destinées à faciliter la collecte numérique de données dans le cadre du premier recensement dématérialisé portant sur l'agriculture et l'élevage malawiens.

34. La CEA a amélioré l'accès à l'information statistique par la création de l'application mobile ECASStats, plateforme statistique permettant aux décideurs, chercheurs, statisticiens, journalistes et autres utilisateurs d'accéder librement aux profils des pays et des sous-régions du continent ainsi qu'à des tableaux de bord et des fonctionnalités de recherche en la matière. La CEA a mis en place à l'intention des cadres du Bureau national de statistique du Zimbabwe un outil conçu sur mesure pour faciliter le suivi et l'exploitation des résultats du recensement de la population et des logements de 2022.

35. La BAD a aidé ses pays membres à moderniser la diffusion de leurs données en développant sa plateforme de données ouvertes et en s'investissant dans d'autres initiatives en faveur des données ouvertes, telles que l'Autoroute de l'information en Afrique. Ces plateformes continuent d'être mises à niveau

par l'intégration de la norme SDMX relative à l'échange de données et de métadonnées statistiques, qui favorise la normalisation, l'interopérabilité et l'efficacité du partage des données entre les institutions et les pays.

36. En 2025, la SADC, avec le soutien de la Banque mondiale et l'assistance technique de l'Organisation internationale du Travail, a organisé à Johannesburg (Afrique du Sud), un atelier portant sur l'échange de données et de métadonnées statistiques et sur la modélisation des données intéressant son observatoire du marché du travail (Labour Market Observatory). Cet atelier a renforcé les capacités d'échange normalisé de données sur le marché du travail et a contribué à consolider les systèmes d'information sur le marché du travail dans l'ensemble de la sous-région de la SADC.

37. La CEA et ses partenaires ont lancé l'initiative africaine de ressources partagées sur les systèmes numériques d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil (African eCRVS Shared Asset). Ce projet collaboratif, placé sous la direction d'un comité consultatif composé de 11 membres de la CEA, vise à harmoniser et à normaliser les systèmes numériques du continent. Ont ainsi été établis un cadre de référence pour les solutions numériques, des principes directeurs, des outils d'aide à la décision quant à la protection de la vie privée et à la sécurité, de même que des exigences fonctionnelles conformes aux meilleures pratiques internationales.

VI. Développement du capital humain

38. Au cours de la période considérée, les organisations continentales et sous-régionales ont renforcé les compétences des statisticiens, des spécialistes des données, des responsables et des décideurs, au moyen de formations, de programmes de développement des capacités de direction, de l'apprentissage entre pairs et d'initiatives en faveur de l'inclusion. Le renforcement des capacités a porté sur les recensements, la comptabilité nationale, les données administratives, les informations géospatiales, l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, les statistiques agricoles, la science des données, l'intelligence artificielle et le leadership statistique.

39. La CEA et ses partenaires ont mis en œuvre des programmes de formation technique approfondis afin de renforcer les compétences relatives à toutes les phases du cycle de production statistique. Un atelier organisé à Pretoria en 2025 sur le thème du recensement de la population et des logements a réuni, en présentiel ou en ligne, 214 participants de 26 pays africains. Parmi les autres mesures de renforcement des capacités portant sur les recensements, on peut citer la formation à l'utilisation d'un tableau de bord de suivi sur le terrain dispensée aux membres du personnel du Bureau de statistique du Lesotho, ainsi que l'aide apportée au Botswana, dans le cadre de la préparation de son prochain recensement, pour développer les capacités nationales d'utilisation du système de traitement des recensements et des enquêtes (Census and Survey Processing System), l'objectif étant de pouvoir mener des entretiens individuels assistés par ordinateur.

40. Le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques économiques a fait l'objet d'une attention toute particulière. La CEA a dispensé des formations nationales sur les concepts et les outils de la comptabilité nationale trimestrielle, tandis que la BAD et l'Institut de statistique de l'Union africaine ont consacré des formations aux principales plateformes de comptabilité nationale, telles que le Système de base de données des comptabilités nationales et l'outil ERETES¹, et ont apporté leur soutien au renforcement des capacités nécessaires pour établir les parités de pouvoir

¹ ERETES est un logiciel de comptabilité nationale mis au point par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de France.

d'achat. Plusieurs autres initiatives de renforcement des capacités ont été lancées en vue du développement des statistiques agricoles, dont des formations sur la réalisation des recensements agricoles, l'établissement des bilans alimentaires et la diffusion des données agricoles. Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités statistiques (Statistical Capacity Building Program), la BAD a financé une formation de troisième cycle en statistique officielle, organisée au Centre de formation statistique de l'Afrique de l'Est à Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie), à l'intention de 14 fonctionnaires des autorités statistiques de la Somalie et des États membres de la fédération. Des formations courtes en analyse et gestion des données ont également été suivies par 66 fonctionnaires des mêmes organismes à l'Université de Makerere (Ouganda), ainsi que dans des centres de formation locaux à Mogadiscio.

41. En ce qui concerne les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, la CEA a organisé des activités de formation sous-régionales et nationales portant sur l'analyse des données des registres et statistiques de l'état civil, sur la communication de l'information à ce sujet, sur l'établissement de rapports relatifs aux statistiques de l'état civil, sur le langage de programmation R et sur les systèmes automatisés de communication de l'information. Ces activités ont profité à des participants issus de nombreux pays, notamment le Burundi, le Kenya, la Namibie, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, le Sénégal, le Togo et la Zambie, et elles ont contribué au renforcement des capacités nationales d'élaboration en temps voulu de rapports normalisés sur les statistiques de l'état civil.

42. La CEA a organisé un atelier destiné aux hauts fonctionnaires érythréens. Il portait sur l'utilisation des systèmes d'information géographique, de la télédétection, de la géostatistique et des applications géospatiales, et visait à renforcer les capacités en matière de statistiques géospatiales et environnementales. Elle a également organisé un atelier à Windhoek à l'intention de participants venus du Burundi et de Namibie, destiné à renforcer les capacités relatives aux indicateurs climatiques, environnementaux, géospatiaux et relatifs au risque de catastrophe.

43. Afin de favoriser la diffusion et l'interopérabilité des données, la CEA a collaboré avec la BAD et le Bureau national de statistique du Royaume-Uni pour organiser des formations sur la norme SDMX relative à l'échange de données et de métadonnées statistiques, la plateforme de diffusion Open SDG, la plateforme de données ouvertes et des interfaces de programmation d'applications, notamment dans le cadre d'ateliers ayant eu lieu en Éthiopie, au Kenya et au Sénégal.

44. La science des données et les nouvelles technologies ont occupé une place de choix dans les programmes de renforcement des capacités. En novembre 2024, la CEA a organisé à Abuja une session de formation sur le langage de programmation Python et l'apprentissage automatique au service des prévisions immédiates du PIB. Il y a notamment été question de la modélisation prédictive, de l'ingénierie des caractéristiques et de l'analyse des séries chronologiques de données économiques. La CEA a également diffusé des bulletins techniques, des études de cas sur les prévisions immédiates du PIB, des protocoles de moissonnage du Web (*web scraping*) et des modèles d'estimation. Cette diffusion s'est faite à plus de 1 000 parties prenantes par l'intermédiaire du Pôle régional de l'ONU sur les mégadonnées et la science des données pour l'Afrique. Des modules consacrés à l'intelligence artificielle et à la transformation numérique ont également été intégrés aux programmes de formation des responsables statistiques dispensés par l'Institut de statistique de l'Union africaine à Nairobi en 2025 et à Cotonou (Bénin) en 2026, témoignant de la demande croissante de compétences analytiques avancées au sein des systèmes statistiques nationaux.

45. La CEA a encouragé la collaboration au moyen d'ateliers et de forums techniques qui ont été l'occasion pour des représentants des organismes nationaux de statistique, des ministères compétents, des communautés économiques régionales et des partenaires du développement de mettre en commun leurs données d'expérience et leurs bonnes pratiques. La BAD a quant à elle encouragé la constitution de communautés de pratique et d'apprentissage Sud-Sud dans le cadre de ses programmes sous-régionaux de renforcement des capacités et de ses initiatives d'assistance technique. De même, l'Institut de statistique de l'Union africaine, en collaboration avec la BAD, a contribué à renforcer la coopération par la tenue des réunions du groupe technique spécialisé de l'Institut sur l'agriculture, l'environnement, les ressources naturelles et les changements climatiques (Specialized Technical Group on Agriculture, Environment and Natural Resources and Climate Change). Les États, les communautés économiques régionales et les partenaires ont ainsi pu coordonner leurs activités de formation et de renforcement des capacités statistiques. D'autres programmes de formation spécialisés ont répondu aux nouveaux besoins en matière d'estimation sur petits domaines, de statistiques migratoires fondées sur des données administratives, de statistiques sur la sécurité alimentaire et de systèmes de données agricoles.

46. Les questions de genre ont été intégrées dans de nombreux programmes de formation, les femmes étant activement représentées dans les activités de renforcement des capacités relatives aux recensements, à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil, aux statistiques économiques, aux données géospatiales et à la norme SDMX relative à l'échange de données et de métadonnées statistiques. Ainsi les femmes représentaient-elles plus d'un tiers des participants à un atelier continental sur le recensement de la population et des logements, et constituaient-elles une proportion importante des stagiaires dans les programmes consacrés à la comptabilité nationale, aux registres et aux statistiques de l'état civil, aux données géospatiales et à la norme SDMX relative à l'échange de données et de métadonnées statistiques.

47. En 2024, la CEA, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a mis en œuvre le volet formation de la deuxième phase de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Ce volet comprenait des bourses pour des programmes de maîtrise en statistique agricole ainsi qu'une formation initiale aux principes fondamentaux de la statistique agricole. Elles ont permis de soutenir 48 boursiers issus de 24 membres de la CEA, les femmes représentant 42 % des bénéficiaires. En avril 2026, dans le cadre de la troisième phase de la Stratégie mondiale, la CEA et la FAO ont collaboré avec l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée d'Abidjan pour organiser un atelier dans la métropole ivoirienne. Cet atelier visait à fournir aux cadres intermédiaires des bureaux nationaux de statistique et des ministères de l'agriculture des connaissances de base en statistiques agricoles ; de développer leurs compétences pratiques de traitement, d'analyse et de diffusion des données ; de présenter le Modèle générique du processus de production statistique ; de favoriser la collaboration et l'apprentissage entre pairs. La formation a réuni 26 participants, dont 8 femmes. Les pays représentés étaient le Botswana, Cabo Verde, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Malawi, la Mauritanie, la Namibie, la République centrafricaine, le Tchad et une organisation régionale.

48. La COMESA et la BAD ont mené des interventions ciblées visant à favoriser l'inclusion par le renforcement des statistiques sur le genre et les infrastructures dans 23 pays en transition. L'Autorité intergouvernementale pour le développement a piloté la mise en œuvre de programmes plus larges, visant plus largement le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques socioéconomiques, à l'intention des pays vulnérables et à faibles capacités.

49. Au-delà des formations, des efforts considérables ont été consacrés à la pérennisation du développement des capacités statistiques. La CEA a apporté son soutien à des initiatives de réforme des programmes d'études, notamment au moyen d'un atelier organisé à l'Université de Juba visant à réévaluer et à renforcer la formation en statistiques appliquées dans le but de constituer un vivier de statisticiens qualifiés à la disposition du système statistique national du Soudan du Sud.

VII. Développement du capital institutionnel

50. Au cours de la période considérée, les efforts se sont concentrés sur la modernisation de l'architecture institutionnelle du système statistique africain (African Statistical System), notamment par le développement des compétences de direction, par des mesures de soutien à la transformation organisationnelle et par des initiatives visant à étoffer les réservoirs de talents pour l'avenir.

51. La CEA, en collaboration avec le Bureau national de statistique du Royaume-Uni et le Centre de formation statistique d'Afrique de l'Est, a mené un projet pilote d'intégration, dans les programmes du Centre, de modules portant sur le développement des compétences de direction et l'accès des femmes aux postes de direction. À cet égard, un atelier de formation des formateurs réunissant 15 participants s'est tenu à Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie), en mars 2025, et un autre au troisième trimestre de 2025.

52. Au niveau continental, l'Institut de statistique de l'Union africaine a collaboré avec PARIS21 à la mise sur pied d'une séquence de programmes de formation à la direction statistique destinés aux responsables des organismes nationaux de statistique. Ces programmes ont permis à de hauts responsables de la statistique, issus de plus de 26 pays africains, d'acquérir des compétences en matière d'orientations stratégiques, de gestion organisationnelle, de gestion du changement, d'intelligence émotionnelle, de leadership dans l'innovation, d'utilisation responsable et de promotion de l'intelligence artificielle dans le domaine de la statistique officielle. La BAD a concouru au renforcement des capacités de direction et des institutions par ses programmes d'assistance technique, notamment en apportant son soutien à la formation initiale et à l'orientation des membres du conseil d'administration des organismes nationaux de statistique.

53. Le soutien apporté au changement et à la transformation organisationnels a notamment consisté en une aide fournie par la BAD à ses pays membres pour renforcer leurs dispositifs institutionnels, leurs systèmes de gouvernance et les pratiques de gestion nécessaires à la mise en place de systèmes statistiques modernes. L'appui technique fourni dans le cadre du Programme de connaissances de l'infrastructures en Afrique a contribué à renforcer les capacités institutionnelles nécessaires pour établir et gérer les statistiques sur l'infrastructure dans des secteurs clés, dont l'énergie, les technologies de l'information et des communication, l'eau et l'assainissement, et les transports.

54. La CEA a mis en place un programme d'accompagnement dans les domaines de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil pour les pays où la couverture reste faible et les données incomplètes, notamment le Burkina Faso, le Burundi, l'Eswatini, le Ghana, le Lesotho, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan du Sud et le Togo. Ce programme a fourni des conseils techniques adaptés et un soutien par les pairs dans le but d'accélérer l'apprentissage institutionnel et d'améliorer les systèmes de registres et de statistiques de l'état civil.

55. En collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la CEA a continué de mener le programme de formation à la recherche appliquée en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil (Civil Registration and Vital Statistics

Applied Research and Training Programme). Onze pays étaient représentés dans la première promotion de chercheurs et de praticiens, et 14 dans la deuxième et une troisième est en cours de formation. Les participants ont pu tirer parti d'un apprentissage structuré, de possibilités de recherche appliquée et d'échanges de connaissances interrégionaux.

56. Le programme Takwimu pour les jeunes statisticiens africains (Takwimu Young African Statisticians Programme) a poursuivi ses activités de soutien sous forme d'accompagnement professionnel, de développement des capacités de direction, de possibilités de réseautage professionnel et de défis axés sur l'innovation. Le programme a pour objectifs d'encourager l'apprentissage entre pairs et d'améliorer l'intégration des jeunes professionnels dans les systèmes statistiques nationaux, sous-régionaux et régionaux. Afin de promouvoir davantage l'excellence et l'immersion professionnelles, l'Institut de statistique de l'Union africaine a parrainé la participation de cinq jeunes statisticiens africains au 65^e Congrès mondial de la statistique qui a eu lieu à La Haye en 2025.

57. La CEA a apporté son concours à l'évaluation des inégalités dans les registres et statistiques de l'état civil au Bénin, au Burkina Faso, à Cabo Verde, au Cameroun, au Kenya, en Namibie, en République-Unie de Tanzanie, au Togo, en Zambie et au Zimbabwe. Ces évaluations ont mis en évidence des disparités dans l'enregistrement des naissances, des décès et des mariages et ont servi de base à des réformes stratégiques tendant à ce que les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil soient plus représentatifs et mieux adaptés.

VIII. Difficultés

58. De nombreux systèmes statistiques nationaux fonctionnent avec des capacités institutionnelles limitées, des crédits insuffisants alloués au titre des budgets des États et une forte dépendance vis-à-vis des financements extérieurs. La faiblesse de la coordination interinstitutionnelle et l'absence ou l'application limitée des cadres juridiques régissant le partage des données entre les organismes nationaux de statistique et les producteurs de données administratives constituent des obstacles supplémentaires à la production et à l'intégration efficaces des données. À cela s'ajoute que la transition vers les nouvelles normes statistiques internationales, notamment le Système de comptabilité nationale 2025 et la septième édition du *Manuel de la balance des paiements*, nécessite des investissements considérables, que de nombreux pays peinent à financer, dans les infrastructures statistiques, la mobilisation des parties prenantes et les compétences techniques. La multiplication des initiatives statistiques parallèles risque également d'entraîner une duplication des efforts et d'alourdir la charge de communication pesant sur les membres de la CEA.

59. Le sous-investissement dans les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil reste un obstacle majeur à l'exhaustivité des données relevant de ces systèmes. Le nombre limité de mécanismes officiels de partage des données entre les autorités chargées de l'état civil et les organismes nationaux de statistique réduit l'interopérabilité des systèmes et retarde l'intégration des données administratives dans les statistiques officielles. Il reste difficile de rendre compte de l'économie informelle en raison de complications méthodologiques et de l'utilisation insuffisante des sources de données administratives. De plus, les restrictions d'accès aux données dans certains pays entravent la vérification et la validation des résultats statistiques. Ces limites de capacité se traduisent également par une pénurie de professionnels possédant des compétences pointues en science des données, intelligence artificielle, analyse des mégadonnées, technologies géospatiales et gestion des classifications. Il faut également compter avec les

lacunes de couverture parmi les membres de la CEA arabophones ou lusophones, ainsi que le peu de ressources disponibles pour mener régulièrement des opérations de collecte de données, telles que les enquêtes sur les prix du Programme de comparaison internationale.

60. La faiblesse des infrastructures numériques, le manque de fiabilité de la connectivité et l'accès limité aux technologies statistiques modernes entravent l'efficacité de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion des données. Dans certains pays, notamment ceux confrontés à une situation de fragilité ou comportant des zones géographiquement isolées, les contraintes de connectivité limitent l'accès aux plateformes géospatiales et réduisent l'efficacité des solutions numériques. La pérennité des mesures de modernisation des infrastructures est incertaine, ce qui soulève des inquiétudes quant à la viabilité à long terme des moyens technologiques récemment mises en place. Le manque de capacités techniques pour mettre en œuvre des méthodes avancées, notamment l'analyse fondée sur l'intelligence artificielle, la comptabilité environnementale et économique et les techniques d'estimation basées sur les données administratives, vient freiner davantage encore l'adoption de solutions statistiques novatrices.

61. La faiblesse de la gouvernance des données reste une difficulté transversale qui réduit l'efficacité des systèmes statistiques nationaux. De nombreux pays ne disposent pas de cadres juridiques, institutionnels et opérationnels solides susceptibles de favoriser le partage des données, la confidentialité, la protection des données et l'interopérabilité entre les institutions. Le caractère limité des dispositifs formels d'échange de données administratives réduit les possibilités d'intégration des données et d'élaboration de politiques fondées sur des données d'observation. Les difficultés liées à l'assurance de la qualité des données, à la gestion des métadonnées et à la disponibilité des données en temps utile entravent la production de statistiques fiables et comparables. Ces faiblesses sont particulièrement manifestes lorsqu'il s'agit d'intégrer les registres administratifs, les données de l'état civil et les informations géospatiales dans les systèmes statistiques nationaux.

IX. Points à soumettre à la Commission africaine de statistique

62. La Commission africaine de statistique est invitée à :

a) Prendre acte des activités de développement des capacités statistiques entreprises par les institutions panafricaines et d'autres partenaires de développement au cours de la période considérée ;

b) Demander aux membres et aux partenaires de la CEA d'accroître leurs investissements dans les systèmes statistiques, notamment dans les registres et statistiques de l'état civil, les stratégies nationales de développement de la statistique, les données administratives, les infrastructures géospatiales, les statistiques agricoles, les statistiques genrées, les systèmes de recensement dématérialisés et la comptabilité nationale, afin de faciliter l'actualisation régulière de la base de référence du PIB et de préparer la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2025 ;

c) Recommander l'adoption accélérée de la norme SDMX relative à l'échange de données statistiques et de métadonnées, de la plateforme Open SDG, de la plateforme de données ouvertes, des plateformes statistiques mobiles et des outils numériques interopérables, afin de faciliter l'établissement des rapports relatifs aux objectifs de développement durable, la diffusion des données et l'innovation en matière de produits statistiques ;

d) Demander aux partenaires de soutenir la formation continue des dirigeants, la mobilisation des jeunes, la recherche appliquée, l'apprentissage entre pairs et les communautés de pratique afin de former la prochaine génération de responsables africains de la statistique ;

e) Appeler les partenaires de développement à renforcer leur soutien au Système statistique africain.
